

PROGRAMME

Bilan de Compétences

Public concerné : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée de l'action : 24 heures maximum

Lieu de l'action : HETIS Nice ou Draguignan - Accessible aux personnes en situation de handicap.

Objectifs :

- Faire le point sur son parcours professionnel.
- Mettre en lumière ses compétences professionnelles, ses aptitudes et motivations.
- Définir un projet professionnel concret, réaliste et réalisable

Encadrement :

Comme le prévoit le cadre légal, l'accompagnement se déroule sur 24 heures et s'organise autour de 3 phases : une phase préliminaire, une phase d'investigation et une phase de conclusion. Il comprend des entretiens individuels et du temps de recherche personnelle. Le travail personnel est encadré par des consignes et des outils transmis préalablement au bénéficiaire.

L'accompagnement, dans le respect de la confidentialité, la bienveillance et la neutralité, permet l'ouverture d'un espace de dialogue et de confiance facilitant l'exploration.

Profil de l'intervenant : qualifié pour la réalisation de bilans de compétences (psychologue, consultant certifié)

Moyens pédagogiques :

Les rendez-vous individuels se déroulent en face à face pédagogique.

Le travail personnel peut se réaliser à distance (travail de mémoire autour du parcours professionnel et personnel, élaboration du portefeuille de compétences, réalisation d'enquêtes métiers...) ou à HETIS en fonction des besoins de la personne (accès à la salle informatique et au Centre de Documentation et d'Information).

Modalités de réalisation :

Le dispositif s'organise autour :

- D'un suivi individualisé et personnalisé qui a pour but d'accompagner et de soutenir le bénéficiaire vers la définition de son projet professionnel.

- De la mise à disposition d'outils en fonction des besoins du bénéficiaire et d'un support papier servant de guide tout au long du bilan de compétences.
- De la passation éventuelle de tests (un inventaire de personnalité au travail et un inventaire d'intérêts professionnels).

Contenu :

Phase préliminaire : 2h

Pour repérer les attentes, les motivations et définir les objectifs du bilan (déroulement, techniques et méthodes utilisées).

Phase d'investigation : 18h (incluant le temps de travail personnel du bénéficiaire)

Pour analyser le parcours professionnel, identifier les compétences (savoir-faire, savoir-être et connaissances), les intérêts professionnels, les traits de personnalité (passation de tests) et construire le(s) projet(s) professionnel(s).

Phase de conclusion : 4h

Pour valider le(s) projet(s) professionnel(s), fixer un plan d'actions et élaborer la synthèse du bilan. Les résultats détaillés sont communiqués au bénéficiaire sous la forme d'un document de synthèse. Ses résultats privés et personnels, ne sont communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Un travail personnel est à réaliser entre chaque rendez-vous à partir de consignes et/ou d'outils afin d'avancer dans la démarche. Ce travail est systématiquement repris avec le bénéficiaire en face à face pédagogique.

Proposition d'un **rendez-vous de suivi 6 mois après la fin du bilan** de compétences.

Fin du bilan :

- Certificat de réalisation
- Document de synthèse
- Evaluation de la satisfaction

Coût : 1920 euros net de taxe (activité de formation sous régime fiscal spécifique non assujéti à la TVA).

Contacts : Nicolas DUPONT, responsable du service VAE et Bilan de compétences

nicolas.dupont@hetis.fr 04 92 07 82 80

Luciano ROMANO, coordinateur

luciano.romano@hetis.fr 04 92 07 82 76

Laura Minella, gestionnaire administrative

laura.minella@hetis.fr 04 92 07 82 80